

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET



Ministère de l'Economie et des Finances
Secrétariat Général

PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX AU MALI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

NOM DU PAYS : MALI

NOM DU PROJET: PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »

SERVICE DE CONSULTANTS : POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR
EXTERNE AU TITRE DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 DU PRO-
GRAMME DE FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI »

N° Don : TF0A2384, D 3480 ML, TF 0A7655, Contrepartie Malienne (PGFS) et
PGTMU

N° de référence : ML-JIGISEMEJIRI-218934-CS-QCBS.

1. Le Gouvernement de la République du MALI a obtenu des dons de l'Association
Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Programme
de Filets Sociaux du Mali et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces
dons pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **SELECTION D'UN
AUDITEUR EXTERNE AU TITRE DES EXERCICES 2020, 2021 et 2022 DU
PROGRAMME de FILETS SOCIAUX « JIGISEMEJIRI ».**

Les services comprennent principalement la réalisation de l'audit des comptes du
programme pour les périodes 2020, 2021 et 2022 conformément aux normes in-
ternationales d'audit telles que prévues par l'IFAC et l'ISA, aux principes du Sys-
tème Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour
l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) et donnera lieu à toutes les véri-
fications que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance.

2. L'auditeur s'assurera que :

- i. Toutes les ressources extérieures ont été employées conformément aux dispo-
sitions de des Accords de Don IDA qui financent le Programme, aux dispositions
de tout accord ou convention conclus entre l'UTGFS et tout autre bailleur de fonds.
- ii. Les fournitures et les services financés ont été acquis conformément accords de
Don (procédures de passation des marchés de travaux, d'acquisition de biens et
services) ;
- iii. Les pièces justificatives et documents comptables pertinents se rapportant aux
dépensements effectués, sont disponibles et fiables (système d'archivage des
pièces justificatives et autres documents à produire pour les besoins de contrôle
interne et externe) ;
- iv. Les comptes désignés IDA (financement initial et fonds additionnel 1, fonds ad-
ditionnel 2, fonds multi donateurs) et le compte de contribution nationale de l'Etat
sont tenus et utilisés conformément aux Accords de Don signés entre le Gouverne-
ment du Mali et la Banque mondiale ;
- v. Les ressources mises à disposition ont été utilisées conformément aux disposi-
tions de des accords de financement applicables dans un souci d'économie et d'-
efficacité, et uniquement aux fins du Programme.
- vi. Les situations et documents comptables justifiant l'utilisation des ressources du
Programme sont fournis de manière exhaustive.
- vii. La performance financière globale du Programme est satisfaisante ;
- viii. Les actifs immobilisés du Programme sont réels et correctement évalués et le
droit de propriété du Programme ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en
conformité avec les accords de financement ;
- ix. Les dépenses inéligibles dans les demandes de financement